



Communiqué de presse

Le 10 mars 2022

La Coalition française pour la diversité culturelle demande un financement garantissant l'avenir de l'audiovisuel public

À l'occasion du lancement de sa campagne électorale, le président-candidat Emmanuel Macron a annoncé vouloir supprimer la contribution à l'audiovisuel public.

Très attachée à l'audiovisuel public, la Coalition française pour la diversité culturelle est profondément inquiète de cette proposition. Le remplacement d'une ressource affectée par un financement dépendant du bon vouloir des gouvernements en place, ferait peser une lourde menace sur l'indépendance, la pérennité et les missions du service public.

Prendre le risque de fragiliser le financement de l'audiovisuel public, c'est compromettre demain l'engagement des personnels, des entreprises publiques, des journalistes, des créateurs, des artistes et de l'ensemble des professionnels qui contribuent à la richesse de l'offre du service public.

Dans un monde qui voit une domination croissante des réseaux sociaux et une multiplication des fausses informations, quand il ne s'agit pas de propagande, et qui est traversé par des mouvements profonds de concentration des médias, le service public est assurément un garde-fou et un rempart pour nos démocraties comme pour notre exception culturelle.

Chaque jour, France Télévisions, Radio France, ARTE, l'INA, France Médias Monde et les autres entreprises de l'audiovisuel public assurent un rôle essentiel : être le garant du pluralisme de l'information et un pilier du financement et de la diffusion de la création française et européenne.

La réforme de la collecte de la contribution à l'audiovisuel public s'imposait, avec la disparition fin 2022 de la taxe d'habitation sur laquelle elle était assise. Mais, la budgétisation des ressources de l'audiovisuel public est une solution très mauvaise. Elle est même l'inverse de ce qui serait nécessaire pour garantir son indépendance : une ressource directement affectée (et qui ne transite pas par le budget de l'État), une ressource pérenne et dynamique, une ressource prévisible. Elle est aussi l'inverse de ce que font tous les grands pays européens dans lequel des services publics forts existent et bénéficient de ressources qui leur sont directement affectées.

Faire dépendre les ressources du service public du budget général de l'État soumettrait l'avenir du service public de l'audiovisuel aux aléas des conjonctures de chaque nouvelle loi de finances.

L'audiovisuel public est un soutien essentiel à la diffusion de la création française, à la promotion de nouveaux talents et un pilier pour la diversité culturelle et le pluralisme des médias. Il mérite qu'on lui donne les moyens de ses ambitions, de son autonomie et de son indépendance.

Contact presse France :

Agnès Mazet – 01 40 23 45 11 – agnes.mazet@sacd.fr

Contact presse International :

Guillaume Prieur – contact@coalitionfrancaise.org - www.coalitionfrancaise.org